

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2675

présenté par

M. Ballard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz,
M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-
Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« concourent »,

insérer le mot :

« prioritairement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que nos agriculteurs sont en capacité de produire ce dont nous avons besoin, l'importation croissante de produits agricoles, notamment la viande, les fruits, les céréales et les légumes, dans l'alimentation des Français représente près d'un quart de notre consommation totale.

Face à la mobilisation et à la colère des agriculteurs ces dernières semaines, le Premier ministre, Gabriel Attal, a déclaré lors d'une conférence de presse le 1er février vouloir inscrire "l'objectif de souveraineté alimentaire dans la loi". "Nous le ferons avec les agriculteurs sur la base d'indicateurs clairs définis avec eux. Nous consacrerons dans le code rural l'agriculture comme un intérêt fondamental de la nation pour que les Français soient souverains pour cultiver, souverains pour récolter, souverains pour s'alimenter".

Ainsi, ce principe impérieux du mot "prioritairement" vise à assurer la satisfaction des besoins alimentaires de la population française en favorisant la production nationale sur notre territoire. Il représente un objectif stratégique primordial, où la sécurisation de notre approvisionnement alimentaire doit prévaloir sur toute autre considération, garantissant ainsi l'accès privilégié de la production française à la population française.